

SANTÉ DES CABINES DE TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE : LE CHOIX DU DÉPARTEMENT

Dans le cadre de son plan de reconquête de l'offre médicale, le Département de Seine-et-Marne déploie sur le territoire des cabines de téléconsultation pour faciliter l'accès aux soins.

Favoriser l'accès à la santé

Environ un millier de médecins manqueraient en Seine-et-Marne. Face à ce constat, le Département a choisi de développer l'offre médicale sur l'ensemble de son territoire en adoptant le Pacte santé 77 en juin 2020. Ce Pacte vise notamment à développer des solutions de téléconsultation, grâce au partenariat entre le Département et [la société H4D, Health for Development](https://www.h4d.com/) spécialisée dans la télésanté.

Le choix de la cabine de téléconsultation

Pour maintenir et développer une offre médicale de proximité, la collectivité a choisi d'investir, de déployer et de mettre à disposition sur son territoire une dizaine de cabinets médicaux connectés dès l'automne.

Actuellement, 9 cabines de téléconsultation cliniques sont déployées sur Chelles, Nangis, Moret-Seine-et-Loing, Rozay-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Mary-sur-Marne, Couilly-Pont-aux-Dames, Beaumont-du-Gâtinais et Villiers-sous-Gréz.



[Comment prendre rendez-vous dans une cabine de téléconsultation ?](https://www.seine-et-marne.fr/fr/prendre-rendez-vous-dans-une-cabine-de-teleconsultation) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/prendre-rendez-vous-dans-une-cabine-de-teleconsultation>)



—SOLIDARITÉS

**La Direction Générale
Adjointe de la Solidarité**

 01 64 14 77 01